

Vœux 2018 – Espace d'Albret

Merci à tous pour votre présence toujours nombreuse à cette traditionnelle soirée des vœux de la municipalité de Nérac.

Je salue chacun de vous, Néracais, autorités civiles et militaires, acteurs économiques et associatifs, représentants des cultes, élus du Canton de l'Albret et d'Albret Communauté.

Merci à Michel Lauzzana, notre nouveau député d'être présent.

Merci aussi à Alain Lorenzelli, Président d'Albret Communauté.

Je salue enfin mes collègues du conseil municipal et leur fais part, mais ils le savent, de toute mon affection.

Cette soirée ayant lieu très tôt et en période de congés, beaucoup ont excusé leur absence, mais je tiens à ce que les vœux de la municipalité aient lieu, tradition oblige, le premier jeudi de janvier. C'est mon côté un peu rigide !

A chacun de vous, et au-delà de la formule convenue, je souhaite une belle année 2018 qui réponde à vos attentes dans les domaines qui vous sont chers.

10 ans de mandat

Ce soir, c'est la 10^{ème} fois que je m'exprime devant vous en pareilles circonstances. 10 ans, c'est long.

C'est en tout cas une durée suffisante pour constater des évolutions diverses et malheureusement perdre quelques illusions, mais aussi pour

nouer de belles amitiés qui survivront à la fin des mandats qui finira bien par arriver.

10 ans, c'est aussi une durée suffisamment longue pour regarder le bilan d'une action et tracer quelques perspectives.

Illusions perdues je disais : celle de pouvoir à nouveau porter un jour des pantalons de taille 40 au lieu de 42. 10 kg pris en 10 ans, alors que Patrice Dufau en a perdu 10 sur la même durée. Je ne sais pas s'il y a un effet de transfert, mais on sait que les communistes sont partageurs !

Mais 10 ans de mandat de Maire et d'élu départemental, c'est aussi l'occasion de belles et nombreuses rencontres qui font que ces mandats valent d'avoir été vécus, au-delà des difficultés et des moments de découragement.

Dès 2008, j'ai décidé de rencontrer toutes les personnes qui en faisaient la demande.

Les centaines de Néracais et d'habitants du canton qui sont passés dans mon bureau ou que j'ai rencontrés chez eux, ou dans leur entreprise, m'ont permis d'approcher de très près la diversité sociale, politique, associative, humaine de notre territoire.

Lorsqu'on dit que les élus ne connaissent pas la « vraie vie » à supposer que ce concept ait un sens, je peux vous assurer que ce n'est pas vrai pour les élus locaux ! La « vraie vie », c'est notre quotidien, des questions d'emploi aux problèmes de voisinage, en passant par les questions de poubelles ou de facture d'eau.

Le Maire, il est un peu assistant social, un peu psychologue, éducateur, père fouettard, parfois même conseiller conjugal.

Il est aussi assistant pompier, comme ce 30 décembre à 3h du matin pour ouvrir une porte. Il arrive qu'il soit, jardinier, avocat, escaladeur de mur pour récupérer une clef. Il est parfois même médecin généraliste, voire psychiatre. Tout cela sans formation car il n'en existe pas.

Et le Maire est toujours, comme le dit le Président du Sénat, « à portée d'engueulade » de ses administrés. Entre tout cela, il arrive même à être époux et père et à voir grandir ses enfants. C'est la richesse de ce mandat qui nécessite d'être toujours en forme et qui n'est possible que si on aime réellement et sincèrement les gens et son territoire.

Et puis 10 ans, c'est une durée assez longue qui m'a permis de mesurer la qualité du service public à la française.

On a souvent tendance à railler les fonctionnaires, à ne voir que les trains qui n'arrivent pas à l'heure, ou bien la complication administrative qui agace.

Mais que ce soit chez les agents municipaux, dans la Gendarmerie, chez les pompiers, à l'hôpital, dans les différents services de l'Etat, j'ai rencontré là des personnes qui donnent du sens à leur travail au service de nos concitoyens et qui font honneur au service public.

En 10 ans, la fonction publique, qu'elle soit d'Etat, territoriale ou hospitalière, a eu à s'adapter à un monde instable comme jamais auparavant. Et elle l'a fait.

Enfin 10 ans, c'est aussi l'occasion de faire un bilan d'une action publique sur une durée significative. Elus en mars 2008, la crise dont on commence à peine à sortir a commencé en juillet 2008.

Très rapidement, il nous a fallu nous adapter à ce contexte inédit car cette crise a eu des incidences directes sur la gestion des collectivités. Adaptation permanente aussi pour faire face à la baisse des dotations de l'Etat du gouvernement précédent et aux changements importants prévus par la loi NOTRe votée en 2015.

Dans ce contexte peu stable, nous avons rempli notre rôle d'élus et respecté nos engagements, que ce soit dans le domaine de l'urbanisme, du patrimoine, du logement, de l'aménagement du territoire, du sport, de la culture, de l'éducation ou bien dans le domaine social, celui de la gestion de l'eau et de l'assainissement ou bien celui de l'économie.

Urbanisme avec la rénovation du quartier Coubertin, l'esplanade de l'Espace d'Albret, la place Saint-Marc, la place Mondenard, la coulée verte au Couloumé, les parkings de l'école Moulin ou de la zone de santé... Et bien d'autres travaux plus modestes.

Patrimoine avec la sauvegarde de la Maison des Conférences, les lourds travaux au Château, l'achat des parcelles aux jardins du Roi pour reconstituer progressivement l'emprise du jardin royal, la rénovation du kiosque et du chalet de la Garenne, la passerelle dont le projet était prévu par nos prédécesseurs.

Le logement avec la création d'un nouveau lotissement à Plaisance qui commence à se remplir, avec la mise en place d'une aide à la pierre dans le périmètre du secteur sauvegardé, avec la reprise par Habitalys de la friche de Bourdilot et de Coubertin.

L'aménagement du territoire avec, enfin, la finalisation de tous nos documents d'urbanisme : Plan Local d'Urbanisme, Secteur Sauvegardé, Règlement local de Publicité, schéma d'assainissement, qui ont demandé

un travail incroyable. Mais je pense aussi à la création d'Albret Communauté.

Le sport avec la finalisation du dojo, la réalisation de la petite salle d'arts martiaux, le vestiaire modulaire, le vestiaire d'athlétisme, la piscine couverte.

La culture avec le choix fort de maintenir les moyens d'une programmation de qualité largement ouverte aux différents publics, la création de la Garenne Partie dont le succès ne se dément pas, la mise en place d'un nouveau fonctionnement des Tanneries, le soutien durable aux Rencontres Chaland.

L'éducation, avec d'importants travaux dans les écoles, la transformation du restaurant scolaire en self-service, le groupement d'achat pour une restauration de qualité, le doublement du soutien financier aux coopératives scolaires, l'ouverture large à la programmation culturelle, la natation scolaire...

Le domaine social avec la structuration de l'aile caritative du Centre Samazeuilh, la mise en place des jardins familiaux, le transport des seniors, le chantier école du logement place Puzoquette, mais aussi la mise en place de l'été jeunes qui a permis à de jeunes Néracais de travailler à l'entretien du domaine public contre gratifications.

La gestion de l'eau et de l'assainissement avec la reprise en régie de l'assainissement pour réaliser une économie annuelle de 80 000 € depuis 2010, la rénovation totale de la station de filtration à Séguinot, la suppression des branchements plomb dans une vingtaine de rues de Nérac, la création des stations d'assainissement des hameaux de Bréchan et Tauziette.

L'économie avec le lancement du projet Agrinove dont je reparlerai dans un instant, mais aussi la réalisation de la zone de Labarre 2 et de la zone de santé du Pin,

la mise en place enfin d'un comité de pilotage avec les commerçants pour la dynamisation du centre-ville, j'en parlerai aussi dans un instant. Mais je pense aussi à l'entente Baïse avec le Gers pour valoriser cette destination fluviale.

Ce bilan, il est bien évidemment soumis à l'appréciation de chacun. Moi-même, je pense être lucide sur ce qui fonctionne bien et ce qui fonctionne moins bien.

Mais ce qui a été réalisé l'a été grâce à une équipe municipale dont la solidarité a été sans faille notamment dans les moments difficiles. A ces élus municipaux, dont la plupart sont là depuis 2008, et dont les autres nous ont rejoints en 2014, je veux leur dire ma reconnaissance, à chacun, dans la diversité de leur engagement et de leur caractère.

Merci aussi aux agents municipaux à tous les niveaux de l'organigramme : ils sont le bras armé du projet des élus et sans eux rien n'est possible.

Il reste donc deux ans de mandat municipal.

Ce sera le moment de se demander s'il est opportun ou pas de solliciter un troisième mandat. Me concernant, c'est une décision que je veux avoir prise avant fin 2018, avec ceux qui sont à mes côtés à la Mairie, mais aussi avec mon épouse et mes enfants... et au final avec moi-même !

Les deux années de mandat qui restent seront bien occupées, que ce soit au Département à Albret Communauté et à Nérac.

Le Lot-et-Garonne

Concernant le Département, vous connaissez la situation : celle de la trentaine de départements ruraux, dont le Lot-et-Garonne est extrêmement compliquée.

Le vote du budget 2017 du département, sous la contrainte de la Chambre régionale des comptes aura mis en lumière la justesse du combat que mène Pierre Camani pour la ruralité.

Ce combat, il est loin d'être gagné tant que ne sera pas mise en place une péréquation réelle entre les départements riches et les départements pauvres et tant que ne sera pas réglée la question du financement des trois allocations individuelles de solidarité : le RSA, la PCH et l'APA.

Pour 2018, le budget départemental est quasiment bouclé. Le Département continuera à remplir ses missions essentielles : action sociale, entretien des routes, collèges... Marylène Paillarès et moi-même informerons les Maires du canton une fois la programmation arrêtée.

Au-delà de ses missions traditionnelles, le Département commencera le déploiement du très haut débit internet, avec une plaque sur Nérac et Calignac et une plaque sur Réaup-Lisse, Mézin et Andiran.

En attendant le Très Haut débit sur l'ensemble du territoire, du haut débit est disponible sur tout le département, avec des solutions adaptées à chaque cas particulier.

Le département confirmera son soutien à Agrinove. Ce projet, dont nous parlons depuis déjà bien longtemps, a pris du retard. Je rappelle que le projet Agrinove consiste à créer en Albret un pôle économique dédié à l'innovation dans l'agriculture, dont le machinisme.

Pourquoi cette thématique ? Il n'y a pas eu d'installation d'entreprises importantes sur l'Albret de façon récente. Les « grosses » entreprises sont installées depuis longtemps et sont le produit de l'Histoire du territoire.

Aujourd'hui, hormis la qualité des services offerts à la population (santé, sport, culture, garde d'enfants...) et donc aux salariés potentiels d'une entreprise qui souhaiterait s'installer, nous ne bénéficions pas forcément d'atouts supérieurs à d'autres territoires moins enclavés.

C'est le cœur de la réflexion qui nous a amené à mettre en place le projet Agrinove : comment différencier notre territoire des autres sur le plan économique ? Notre réponse a donc été la thématisation d'un projet de développement économique autour de l'innovation dans l'agriculture.

Depuis 2012, Agrinove anime plusieurs clusters, qui sont des regroupements d'entreprises, dont le cluster machinisme qui compte plus de 30 membres.

Depuis 2015, Agrinove organise un concours national sur l'innovation dans l'agriculture, concours qui rencontre un beau succès et qui permet de faire émerger des projets et des jeunes chefs d'entreprises que nous espérons attirer en Albret pour certains.

Et enfin depuis 2015 aussi, Agrinove organise tous les ans au mois de novembre une journée professionnelle qui réunit chaque année plus de 150 participants.

Parallèlement à cette animation économique qui identifie l'Albret dans ce milieu spécifique, une pépinière d'entreprise a vu le jour dans des locaux provisoires et regroupe aujourd'hui trois petites entreprises.

En 2017 nous avons signé avec la SEM 47 une concession d'aménagement afin de porter l'aménagement foncier.

Les travaux de la pépinière d'entreprises vont commencer dans quelques semaines, ainsi que l'aménagement des premières parcelles pour accueillir des entreprises sur cette thématique. Le choix qui a été fait est d'avancer prudemment et d'aménager l'espace au fur et à mesure des besoins.

Enfin un mot concernant le bâtiment de la Sous-Préfecture. Les services de la sous-préfecture ont déménagé en septembre 2015 dans des locaux plus modestes et moins coûteux en entretien. L'ancienne Sous-Préfecture appartient au Département.

Avec Marylène Paillarès, nous avons proposé qu'un appel à projet national soit lancé sur ce bâtiment pour y attirer un restaurateur, un hôtelier ou toute autre activité économique.

Le Département qui suivra ce dossier étudiera les propositions mais aussi les différents montages financiers qui peuvent être réalisés. Nous pensons qu'il y a à Nérac la place pour un projet de qualité dans ce bâtiment.

Albret Communauté

Quelques mots sur Albret Communauté qui souffle ces jours-ci sa première bougie. C'est peu de dire que la première année a été difficile : rejet du budget par les élus, augmentation fiscale importante, souhait de départ de Saint-Laurent et de Buzet, structuration administrative difficile. La hausse fiscale a été pour chacun de nous une vraie blessure. Mais sur ce sujet tout a été dit ou écrit, je n'y reviens pas.

Aujourd'hui, beaucoup reste à faire, et je pense qu'il y a une volonté commune d'avancer. En une année, les élus des trois anciens territoires ont

appris à se connaître et j'espère que certaines méfiances se sont dissipées. Pour ma part, j'ai retenu la proposition de Jean-Louis Tolot, le Maire de Montagnac, qui consiste à tout se dire, mais au vestiaire, pour reprendre sa métaphore rugbystique.

Notre communauté de communes a la spécificité assez unique d'exercer beaucoup de compétences : crèches, centres de loisirs, économie, tourisme, urbanisme, rivières, ordures ménagères, école de musique et de danse, voirie, et d'autres encore...

Ces compétences sont essentielles pour les habitants de l'Albret, essentielles dans un territoire rural comme le nôtre. Si durant les deux années qui restent nous sommes capables de les pérenniser tout en rationalisant le fonctionnement de la collectivité, et bien nous pourrions dire que nous n'avons pas si mal travaillé que cela.

Je souhaite donc la réussite de l'exécutif qui a été élu il y a un an et dont font partie deux Néracais, Patrice Dufau à l'urbanisme et Martine Palaze à l'enfance jeunesse.

Là, je ne peux pas faire plus consensuel. Mais c'est sincère.

Nérac

Pour finir, quelques sujets néracais qui vont nous occuper en 2018. Cette année verra la poursuite de la mise en œuvre des 57 actions de notre contrat de mandat avec les Néracais. Un bulletin municipal sera distribué au printemps pour faire le point sur le sujet.

Concernant les travaux, le quartier Coubertin verra la fin de sa rénovation avec la rue d'Aubigné et le Chemin du Pin. Dans quelques jours, les travaux dans la rue Gambetta vont reprendre et celle-ci sera aménagée en espace partagé véhicules / piétons.

Le centre Haussmann verra lui aussi la fin de sa rénovation avec notamment la création de la salle Paul Charles dans l'ancien tribunal, attendue par beaucoup d'associations.

La régie municipale réalisera quant à elle 150 000 € de travaux comme tous les ans.

Et comme tous les ans encore, Albret Communauté réalisera son programme de voirie sur la commune. Et je tiens à saluer les progrès que nous avons constatés sur la qualité des interventions cette année.

La Ville de Nérac et Albret Communauté se sont inscrits avec succès dans le dispositif TEPCV (Territoire à Energie Positive pour la Croissance Verte) ce qui va nous permettre l'achat de véhicules et de matériel électriques pour les services mais aussi d'achever dans des conditions financières très satisfaisantes la rénovation de tout l'éclairage public de la commune.

Concernant le logement, Habitalys va détruire la barre de Cariton, le seul gros immeuble collectif de Nérac, pour ensuite reconstruire quelques pavillons.

Et puis concernant l'éducation, la scolarité en maternelle et primaire à Nérac va revenir à 4 jours par semaine. 2/3 des parents ayant participé à la concertation ont en effet manifesté ce choix.

Enfin en 2018, nous entamerons une seconde tournée de réunions de quartiers.

Après les élections municipales de 2014, nous avons divisé la commune en 12 quartiers, certains très ruraux, d'autres très urbains, et nous avons tenu une réunion publique dans chacun, à la fois pour expliquer le

fonctionnement de la mairie, mais aussi pour prendre en compte les demandes et les problématiques de chaque secteur.

Ces réunions ont rassemblé entre 20 et 150 personnes. Plus de 700 Néracais y ont participé. La formalisation des réunions de quartier constituaient notre engagement de campagne n°6.

Tout cela va se passer dans un contexte financier qui devrait un peu se détendre : en effet, le Président de la république a confirmé l'arrêt de la baisse des dotations de l'Etat pour les petites collectivités, baisses qui ces quatre dernières années nous ont amené à des sacrifices sans précédent.

Mais au-delà de ces sujets que je viens d'évoquer et qui sont importants dans la vie quotidienne des Néracais, un sujet me semble s'imposer comme une priorité absolue qui devra mobiliser les énergies durant les mois et les années qui arrivent : il s'agit de la dynamisation et de l'attractivité du centre-ville.

Il ne s'agit pas d'un sujet propre à Nérac. Depuis quelques mois, la presse spécialisée, mais aussi la presse générale s'inquiètent de l'évolution des centres des villes moyennes et petites, concernant le commerce et l'habitat. A Nérac, la situation est encore largement plus favorable que dans des villes comparables. Mais c'est justement parce qu'elle est plus favorable qu'il faut œuvrer à ce qu'elle le reste.

Pour cela, il nous faut travailler sur tous les champs à la fois : la propreté urbaine, le logement, le soutien au commerce, l'urbanisme et la signalétique, l'animation.

La propreté urbaine

Concernant la propreté urbaine, comme vous, je me promène à pieds et je ne suis pas satisfait. Trop de sacs poubelles sortis les mauvais jours, trop de déjections canines, trop de pigeons (je parle bien des volatiles), et par endroits, de l'herbe alors qu'il n'y en avait pas auparavant.

Sur les sujets liés au civisme, à savoir les sacs poubelles et les déjections canines, j'ai renoncé à croire que seule la sensibilisation et l'esprit citoyen pouvaient suffire, malgré des fréquences de collectes satisfaisantes pour les ordures ménagères et malgré le déploiement de points de distribution de sachets à crottes partout en ville.

Dans quelques jours, nous commencerons donc des campagnes très régulières de verbalisation, avec des horaires décalés pour les déjections canines et avec des surveillances par la police des points noirs concernant les sacs poubelles, points que nous avons recensés.

Dans les deux cas, l'amende s'élèvera à 68 €. C'est incontournable car ces deux seules incivilités occultent le travail permanent, efficace et ingrat que réalisent les équipes des agents municipaux de la voirie. Par ailleurs, nous allons redéployer des moyens existants et les consacrer à la propreté urbaine.

Un dernier sujet lié au civisme concerne l'utilisation des infrastructures sportives. Trop d'incivilités sont trop souvent constatées. Très bientôt, je réunirai les présidents des clubs sportifs et les éducateurs afin de leur montrer des photos édifiantes. Et là aussi il faudra trouver des solutions. Je ne doute pas qu'avec un entraînement intensif à la maison, n'importe quel utilisateur des équipements sportifs est capable de faire ses besoins dans des toilettes et non pas à côté de la cuvette, ou dans des poubelles ou dans des douches !

J'aimerais dans un an, au même moment, que nous puissions constater ensemble des progrès dans ces domaines liés au civisme ! Concernant les

pigeons, nous avons déployé des dispositifs, il nous faudra varier les techniques pour plus d'efficacité. Un point sera fait très prochainement.

Pour ce qui est de la présence d'herbe sur le domaine public, les choses sont plus compliquées. Depuis le 1^{er} janvier 2017, l'utilisation de produits phytosanitaires est interdite. Avant 2017, nous traitions tout le domaine public avec un passage d'antigerminatif et plus tard dans la saison un passage de glyphosate. Résultat, il n'y avait pas une herbe en ville.

Aujourd'hui, ce n'est plus possible. Quelle que soit la technique utilisée, que ce soit des produits alternatifs ou des techniques mécaniques, motorisées ou à la main, ce qui se faisait autrefois en deux passages nécessiterait aujourd'hui 10 passages. Ce n'est donc pas possible, ni humainement, ni financièrement.

Alors que faire ? Tout d'abord, il nous faut, tous, changer notre logiciel de perception de l'herbe en ville.

Avant, on trouvait que ça faisait sale. Maintenant, il faut se convaincre que de l'herbe, ce n'est pas sale. Car de toute façon, ce ne sera jamais plus comme avant. Ensuite, chacun peut, devant chez lui, désherber manuellement. La somme des efforts individuels aura une véritable portée collective.

Enfin il nous faut expérimenter d'autres pratiques, que nous sommes en train de recenser et que nous allons progressivement déployer. Elles sont parfois surprenantes, mais elles fonctionnent dans d'autres villes. Alors pourquoi pas à Nérac ?

Il s'agit par exemple de semer un gazon approprié, très ras, sur certains trottoirs non goudronnés ou non cimentés, gazon qui ne nécessite qu'un seul passage annuel et qui prend le dessus sur les mauvaises herbes.

Ou bien encore de supprimer le goudron ou le ciment en pieds de façades sur une largeur de 20 cm et de planter des végétaux de pieds de murs. Et bien d'autres techniques encore qui permettent une fois mises en place de concentrer les efforts de désherbage manuel sur les zones où ces techniques ne sont pas applicables.

Bref, sur ce sujet, la seule solution qui ne fonctionnera pas, c'est celle qui consiste à refuser tout changement en disant que c'était mieux avant.

Très clairement, la propreté urbaine sous tous les aspects que j'ai évoqués sera une priorité en 2018, parce-que vous m'en parlez beaucoup, et vous avez raison de le faire.

La priorité au centre-ville, c'est aussi traiter la question du logement. 300 logements vacants dans le périmètre du secteur sauvegardé, c'est trop. Trop de logements abandonnés, trop de logements indécents loués. Concernant les logements indécents, nous continuerons notre suivi de près.

Par ailleurs, nous avons instauré la taxe d'habitation sur les logements vacants depuis plus de 2 ans et qui ne sont ni à la location ni à la vente. Le produit de cette taxe sera réinvesti dans une aide à la pierre pour les particuliers qui rénoveront un logement abandonné pour le louer ou le vendre.

Les personnes intéressées peuvent s'adresser au service urbanisme qui va déménager dans quelques jours au centre Haussmann. Il existe des dispositifs d'aide, ne passez pas à côté !

Enfin concernant le soutien au commerce, l'urbanisme, la signalétique, l'animation, j'ai réuni au mois de juin les acteurs économiques de la commune à qui j'ai présenté des pistes de dynamisation du centre-ville qui s'appuient sur des expériences réussies dans d'autres communes.

Un comité de pilotage s'est mis en place auquel participent une trentaine de commerçants et artisans. Ceux qui voudront s'y joindre en plus de ceux y participant déjà seront bien évidemment les bienvenus. Nous avons élaboré un questionnaire qui a été distribué cet été chez les commerçants et par internet.

Plus de 400 Néracais y ont répondu, ce qui a permis de dégager des priorités d'actions.

Deux groupes de travail se sont constitués.

Le premier porte sur l'urbanisme et la signalétique, et sera animé par Patrice Dufau. Ce groupe travaillera sur la question du stationnement, des circulations cyclables, sur l'application du règlement local de publicité, sur l'urbanisme du centre-ville en lien avec le commerce.

Le second groupe qui sera animé par Frédéric Sanchez travaillera sur l'utilisation du numérique dans le commerce, sur l'idée d'une carte de fidélité qui apparaît comme une priorité dans le questionnaire, sur le lien entre les animations de la ville et le commerce, sur l'occupation des vitrines vides.

Au sein de ce groupe, Julien Paul, conseiller municipal, porte le projet de Boutique à l'essai qui est un dispositif national innovant pour accompagner un commerçant qui veut tester son activité. La première boutique à l'essai verra le jour à Nérac cette année.

Je crois beaucoup à ce travail partenarial entre la municipalité, les commerçants et les différents acteurs de la commune.

Mais nous avons besoin, au sein des services, de structurer les choses pour mettre en place une animation permanente du dispositif, avec un profil de

type manager de centre-ville comme le font de plus en plus de communes, sans quoi nous n'avancerons pas.

Ces différents sujets concernant la dynamisation du centre-ville constituent très clairement ma priorité de travail pour les deux ans qui arrivent.

Voilà les quelques sujets que je souhaitais évoquer ce soir.

Il y en aurait bien évidemment beaucoup d'autres, et je me tiens à votre disposition pour les évoquer.

J'aborde 2018 avec confiance et avec une détermination intacte.

Aimons Nérac, aimons l'Albret.

Bonne année 2018 !